



Municipalité d'Oka

## FORMULAIRE 23 BRANCHER, REMPLACER, DÉPLACER OU DISJOINDRE UN SERVICE D'AQUEDUC, D'ÉGOUT SANITAIRE OU D'ÉGOUT PLUVIAL

Réf : Règlement 2013-111, article 6.6.15

### PROCESSUS À SUIVRE

- Suivre **chacune des onze (11) étapes** du présent formulaire.
- Déposer votre formulaire dûment rempli, signé et daté, incluant les documents exigés à l'étape 9, au comptoir de la réception de la Mairie située au 183, rue des Anges, Oka, J0N 1E0.
- Prévoir de défrayer le coût du certificat d'autorisation au montant de **75 \$**.
- Le Service de l'urbanisme communiquera avec vous lorsque le certificat d'autorisation sera délivré.

**N.B. :** Il vous est nécessaire de fournir tous les documents énumérés ci-dessous ainsi que toutes les informations requises pour ouvrir un dossier en vue de l'obtention du permis.

### 1. IDENTIFICATION DU LIEU DES TRAVAUX

Adresse complète :

Numéro de lot :

### 2. IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

Nom complet :

Adresse complète :

No. de téléphone :

( ) -

( ) -

( ) -

### 3. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE

Même que le requérant ?

Oui

Non

Si non, nom complet :

Adresse complète :

No. de téléphone :

( ) -

( ) -

( ) -

### 4. IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR

Même que le requérant ?

Oui

Non

Même que le propriétaire ?

Oui

Non

Si non, nom complet :

Adresse complète :

No. de téléphone :

( ) -

( ) -

( ) -

No. de RBQ :

### 5. ÉCHÉANCIER ET COÛT DES TRAVAUX

Début des travaux le :

Fin des travaux le :

Coût approximatif des travaux :

\$

### 6. NATURE DES TRAVAUX

Aqueduc		Égout sanitaire		Égout pluvial	
Branchement	<input type="checkbox"/>	Branchement	<input type="checkbox"/>	Branchement	<input type="checkbox"/>
Remplacement	<input type="checkbox"/>	Remplacement	<input type="checkbox"/>	Remplacement	<input type="checkbox"/>
Déplacement	<input type="checkbox"/>	Déplacement	<input type="checkbox"/>	Déplacement	<input type="checkbox"/>
Disjonction	<input type="checkbox"/>	Disjonction	<input type="checkbox"/>	Disjonction	<input type="checkbox"/>



Municipalité d'Oka

## **FORMULAIRE 23** **BRANCHER, REMPLACER, DÉPLACER OU DISJOINDRE** **UN SERVICE D'AQUEDUC, D'ÉGOUT SANITAIRE OU** **D'ÉGOUT PLUVIAL**

*Réf : Règlement 2013-111, article 6.6.15*

### **7. DESCRIPTION DE L'USAGE EXISTANT OU PROJÉTÉ DU BÂTIMENT**


### **8. DESCRIPTION DES TRAVAUX**


### **9. LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR**

- Une copie de l'acte notarié si vous êtes nouveau propriétaire OU une procuration si vous agissez à titre de requérant au nom du propriétaire.
- Une preuve d'un certificat d'assurances couvrant les dommages susceptibles de survenir à toute propriété publique et privée.
- Une copie de l'autorisation du ministère des Transports du Québec lorsque les travaux ont lieu le long d'une route provinciale.
- Le dépôt d'un cautionnement d'exécution en argent d'un montant de 3000\$ lorsque les travaux ont lieu sur une propriété publique.

### **10. OBLIGATIONS DU REQUÉRANT**

- Aviser 48 heures à l'avance le Service d'urbanisme ou le Service de la voirie, en nous contactant au 450-479-8333, afin de permettre la vérification des raccordements au réseau public avant de procéder aux travaux de remblayage des entrées de services.

### **11. SIGNATURE ET DATE DE LA DEMANDE**

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

N'oubliez pas qu'il est interdit d'entreprendre des travaux sans l'obtention d'un permis de construction ou d'un certificat d'autorisation.

*Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme au 450 479-8333 aux postes 234 ou 226.*